



Municipalité de Féchy
Rapport sur les comptes
et la gestion 2019

ADMINISTRATION GENERALE

Conseil Général

Président : M. Richard Aguet
 1^{er} vice-Président : M. Michaël Evesque
 2^{ème} vice-Président : M. Mathieu Barbay
 Scrutateurs : M. Jean-Claude Evesque & M. Patrick Blanchard
 Suppléantes : Mme Alexandra Gaillard & Mme Manon Suardet
 Huissier : M. Antonio-José Ribeiro
 Secrétaire : Mme Mireille Sanchez

Le Conseil Général est le pouvoir législatif de la Commune ; il attribue à la Municipalité les montants nécessaires à la réalisation des infrastructures et à la bonne gestion communale.

Il accueille une fois par année une « Tribune libre » destinée à une femme ou à un homme qui a marqué de son empreinte le canton ou la commune. Cette année, c'est le Secrétaire Général de l'USPI (union suisse des professionnels de l'immobilier) qui a parlé de la loi sur l'aménagement du territoire et de ses incidences sur les terrains à bâtir.

Activités

Durant l'année 2019, la Municipalité a présenté 5 préavis lors de 2 séances du Conseil Général :

1/2019 – Comptes 2018

Les comptes communaux 2018 ont été bouclés avec un excédent de charges de CHF 27'090.15 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 308'753.—. Les comptes communaux 2018 ainsi que le rapport de gestion de la Municipalité ont été acceptés à la majorité.

2/2019 – Arrêté d'imposition 2020

Le Conseil Général a accepté à l'unanimité la proposition de la Municipalité de reconduire le taux d'imposition pour l'année 2020 à 64%.

3/2019 – Réaménagement du Jardin du Souvenir

Le bac de récupération des cendres a dû subir quelques transformations afin de pouvoir l'agrandir. La Municipalité a souhaité profiter de cette transformation pour répondre à la demande du Conseil Général de pouvoir faire poser des plaques de marbre permettant l'inscription des noms des défunts. Le préavis demandant un crédit de CHF 20'000.— pour effectuer ces travaux a été accepté à l'unanimité et une abstention.

4/2019 – Crédit d'étude pour l'agrandissement du Collège de La Pra

La Municipalité a sollicité par le biais de ce préavis, un crédit d'étude de CHF 1'410'000.— pour réaliser la phase I du projet cité en entête afin d'obtenir les futurs coûts de construction de cet objet.

Après une discussion nourrie relative au futur concept de mobilité autour du village en général et du collège en particulier, la Municipalité a amendé le préavis en proposant un montant de CHF 150'000.— destiné à répondre à ces interrogations.

Cet amendement a été accepté à la majorité.

5/2019 – Budget 2020

Le budget 2020 prévoyant un excédent de charges de CHF 238'198.— pour un total de recettes estimé à CHF 7'039'524.—, soit un dépassement d'environ 3.3 %, a été accepté non sans susciter quelques interrogations de plusieurs membres, notamment sur la présentation des comptes et du bilan comme sur les excédents de charges du compte « entretien » du collège de la Pra.

Municipalité

Syndic : M. Andreas Meyer
Administration générale, personnel communal, réseau EU-EC

Municipaux : M. Marc Morandi
Domaines (vignes – forêts), finances, communication, refuge, SDIS, ORPC.

Mme Rachel Aubert
Police des constructions, urbanisme, écoles, affaires sociales.

Mme Francine Dupuis
Déchets, bâtiments communaux, temple et cimetière

M. Jean-Pierre Moret
Police, routes, mobilité, voirie, parcs et jardins, informatique.

Personnel administratif

L'administration générale est composée de : Mme Sylvie Favre, boursière et préposée au contrôle des habitants, taux 80% ; Mme Katyla Labhard, secrétaire municipale, taux 70% et Mme Valérie Munafo, collaboratrice administrative au taux d'activité de 50 %.



La Municipalité 2019

Personnel d'exploitation

Le personnel d'exploitation est composé de : M. José-Antonio Ribeiro et M. Gérald Groux (depuis le 12 août 2019) à 100 %, de M. Frédéric Genoud (depuis le 1^{er} juillet 2019), nouveau concierge du collège de La Pra, taux 100 %, de M. Philippe Suardet, employé communal, taux 35 %.

La Commune peut également compter sur les engagements ponctuels de : Mme Nicole Bladen, concierge du bâtiment du Saugey et de Mme Célia Magalhes, concierge du Refuge.

JOJ

A la faveur du lancement des Jeux olympiques de la jeunesse, deux fezzolans ont représenté les couleurs de Féchy lors d'une manifestation qui a regroupé toutes les communes du canton. Ce fût également l'occasion de hisser le drapeau des JOJ au mât communal.



Au hasard du calendrier et toujours sous l'aspect sportif, la jeune Lucie Moret, citoyenne de notre commune, a conquis le titre de Championne Suisse de trampoline dans sa catégorie ainsi que dans la catégorie synchrone. Félicitations !

Fête nationale – mercredi 31 juillet 2019

Comme il est de tradition depuis nombre d'années, la Fête nationale a eu lieu le 31 juillet, notre invitée d'honneur et oratrice de l'occasion a été Madame Laurence Cretegnny députée et Syndic de Bussy-Chardonney. Le groupe des FezzOlinos, nouvelle société a animé pour les enfants un stand de créations de lampions. L'USF comme à son habitude a organisé et tenu les buvettes et grillades, puis c'est en cortège silencieux que les participants se sont rendus sur la place du feu du 1^{er} août où le nouveau groupe de percussions fezzolan The Stix a accueilli les citoyens au son de leurs tambours, puis Maxime Dupuis a fait la lecture du pacte avant que la population n'entame le chant patriotique. Un magnifique feu d'artifice a illuminé les yeux des enfants et c'est en compagnie de Richard Favez, DJ, que la soirée s'est terminée dans la bonne humeur et la joie !!!



Fête du Raisin

C'est par une magnifique météo et une belle affluence que la 22^{ème} édition de la Fête du Raisin a eu lieu le samedi 14 septembre 2019. Comme l'année précédente et au vu des travaux liés à la rénovation de l'Ancien Collège, l'entier de la fête s'est déroulé à Féchy-Dessous. Le parrain de la fête M. Philippe Morax, animateur radio sur LFM avait choisi l'association Zoé4Life qui a bénéficié du fruit de la vente des bouteilles de la Vigne du Monde.



Sortie des aînés

La sortie des aînés 2019 s'est déroulée le mercredi 11 septembre, 53 personnes dont la municipale Mme Rachel Aubert étaient présentes.

La journée, sous un beau soleil débuta à 7h30. Départ de Féchy en direction de l'entreprise familiale Camille Bloch, située à Courtelary et fameuse productrice des marques cultes de chocolat suisse Ragusa et Torino.

Un petit-déjeuner les attendait sur place avant de commencer la visite.



La visite emmena le groupe dans un magnifique voyage de saveurs et de découvertes. Ils ont pu y apprendre l'histoire de la famille depuis la fondation en 1929 jusqu'à aujourd'hui, vivre des expériences interactives et sensorielles, voir une partie de la production en direct de Ragusa et Torino et même pouvoir en déguster.

Après un passage au Shop, l'équipe remonta dans le car en direction des Breuleux où un délicieux menu les attendait au restaurant le «Relais du Roselet ».

Vente des Sapins

La vente des sapins de Nordmann s'est fort bien déroulée, toutes les commandes ont pu être honorées et il est à noter que la coupe des sapins en fonction des phases lunaires leur confère une excellente longévité.



Noël Villageois

Une belle affluence malgré la météo maussade a permis au Père Noël et ses aides de choyer nos chères têtes blondes.



Mutations

L'année 2019 a enregistré l'arrivée de 69 nouveaux administrés, le départ de 93 habitants, 3 naissances et 5 décès. La population officielle de Féchy au 31 décembre 2019 est de 861 habitants.

Rôle des électeurs

Au 31 décembre 2019, le rôle des électeurs comptait 491 confédérés et 77 étrangers disposant du droit de vote communal soit un total de 568 électrices et électeurs.

DOMAINES & BATIMENTS

Forêts

Les étés secs et caniculaires se répètent, ce qui devient un problème pour la résistance des arbres, principalement pour les épicéas et sapins blancs qui ne sont pas adaptés à cette altitude. L'exploitation des arbres secs, qui ont un siècle, est grandement déficitaire et si nous laissons ces arbres debout, ils deviennent un danger pour les bûcherons lors de l'abattage des arbres voisins. L'investissement effectué par nos arrières grands-parents ne devient malheureusement plus lucratif !

Lors de la visite annuelle avec le service forestier et la Municipalité, communément appelée « le martelage », la Municipalité a ainsi choisi de couper plus de bois ; ces abattages supplémentaires permettront une valeur ajoutée au capital bois et laisseront la place pour une plantation d'autres essences, mieux adaptées au climat comme aux éventuelles attaques de nouveaux prédateurs et autres insectes nuisibles au développement de la forêt.

Annuellement, nous plantons le 5% de la surface en chêne, une essence bien adaptée au climat de la région. L'activité annuelle, en dehors des entretiens habituels et du soin aux jeunes forêts, a permis l'exploitation de 543 m³ de bois et la plantation de 400 chênes.



Vignes

Les vendanges 2019 se sont une nouvelle fois bien déroulées ; elles ont même pu compter sur une météo des plus radieuses.

Les caprices du ciel des semaines précédentes ont laissé la place à des rendements légèrement inférieurs aux quotas, ce qui permet d'entrevoir une qualité de la récolte encore meilleure et probablement proche de celle de 2018.

Le millésime s'annonce donc « bien équilibré, avec de très bons arômes » dans une juste combinaison entre sucre et acidité.

Bâtiments

A noter que pendant plusieurs mois, soit de janvier à juin, une entreprise a été mandatée pour assurer les nettoyages des bâtiments de l'administration, de la grande salle, du foyer, du Rionzier et du collège.

Pour permettre l'accès aux différentes sociétés exploitant les sous-sols du collège de la Pra, une solution de badges et de codes a été développée. Cette technologie a également été intégrée à la serrure de la nouvelle porte à rouleaux du bouteiller communal. Ceci permet à plusieurs utilisateurs (sociétés, personnel communal, élus, des accès « sur mesure ». Une extension de cette technologie se fera progressivement dans tous les accès communaux.

Bâtiment du Saugey

Après les travaux du nouveau bouteiller, une porte de séparation à rouleaux et une climatisation ont été installées. Un système de fermeture à code permet l'accès sans clé.



Auberge Communale et Bâtiments divers

Le rideau du fond de la scène étant déchiré, ce dernier a dû être remplacé.

La ventilation de l'auberge a également été remplacée. Les travaux, d'une durée de cinq semaines, ont été réalisés partiellement durant les vacances annuelles de nos aubergistes, ceci afin de leur permettre une exploitation normale de l'établissement.



Chantier de l'Ancien Collège

Durant l'année 2019, les travaux liés au chantier de l'ancien collège ont été, entre autres, les suivants : (par ordre chronologique)

1^{er} trimestre

Extérieur : travaux de piquage du crépi jusqu'aux encadrements des fenêtres en pierre.

Dans les combles : lambourdage et pose du pare-vapeur en vue de l'isolation insufflée de la toiture.

Dans les étages : démolition des cloisons intérieures, renforcements des solivages à certains endroits.

Suite à la décision du Conseil général et au vu de la situation archéologique, il a été décidé de ne pas continuer les travaux liés au foyer, ce dernier est donc abandonné.

2^{ème} trimestre

Extérieur : rempochage de la façade. Pose de la boîte commémorative dans le toit par le syndic en présence de la Municipalité. Remplacement des tablettes de fenêtres en molasse côté Lac. Flocage de l'isolation du toit.

Dans les combles : montage de la structure paroi combles.

3^{ème} trimestre

Extérieur : crépi de façade terminé le 26 juillet. Modillons restaurés. Choix de la couleur du crépi et du chaînage d'angle. Pose sous le couvert de la fontaine des marches existantes de l'escalier en pierre.

Soubassement : pierre de parement coulée sur place (assise du bâtiment). Livraison et pose des pierres de soubassement et nettoyage des joints existants.

Porte côté jardin : préparation et pose de l'embrasure. Fabrication des fenêtres en atelier. Montage du verre et peinture bicolore en atelier, séchage de la peinture bicolore gris clair, réparations et peinture des volets existants. Démontage et évacuation des anciennes fenêtres. Pose des ferrements et espagnolettes en atelier ainsi que du vitrage. Pose des nouvelles fenêtres dans les combles et dans les étages.

Intérieur : consolidation des têtes de solivage par le charpentier. Remplacement du plancher sur l'ancienne buanderie. Pose des collecteurs de chauffage dans chaque appartement. Electricité, passage des tubes dans le doublage du plafond. Sanitaire, pose des châssis pour lavabo, wc et baignoires dans chaque salle de bain. Lattage du plafond de l'étage pour isolation entre solivages, insufflation de l'Isofloc, pose des contre-cœurs et tablettes de fenêtres ainsi que des radiateurs et des conduites de chauffage. Prototype des portes de communication.

4^{ème} trimestre

Extérieur : démontage de la toiture provisoire par hélicoptère. Terrassement du jardin.

Intérieur : pose des chapes sèches. Un bouquet de chantier a été organisé le 22 novembre en présence de toutes les entreprises mandatées et de la Municipalité.



Eglise

Durant la période des travaux de l'Ancien collège, la paroisse de l'Aubonne, en collaboration avec des paroissiens de Féchy, a continué d'organiser les Cult'Agapes à raison de 6 cultes pendant l'année.

Nouveau Collège

Un essai de peinture lavable est entrepris dans la salle des travaux manuels.

Un jardin en permaculture sous la houlette d'un paysagiste et des institutrices est organisé devant les fenêtres de la salle des maîtres.



Refuge

Le refuge a été utilisé durant 96 journées en 2019, 35 locations effectuées par des personnes n'habitant pas l'un des villages partenaire et 61 par des citoyens d'Allaman, Bougy-Villars ou Féchy.

Routes, Ruisseaux & Voirie

La mise en place de deux places de recharge électrique à la route du Rionzier nous permet maintenant d'accueillir aussi bien les voitures que les scooters électriques. Pour en bénéficier, les conducteurs de ces véhicules devront préalablement être munis d'un abonnement obtainable au travers du site www.evpass.ch



Déchets

Durant l'année, certaines déficiences liées à l'usure nous poussent à devoir remplacer les chaussettes sur plusieurs Moloks et nous devons faire face à de plus en plus d'incivilités, dépôt de sacs pleins devant les Moloks.

Tout au long de l'année un travail de recherche au sein de l'entente est organisé, ceci afin de pouvoir optimiser au mieux la place de la déchetterie. La convention liant les 4 communes est également retravaillée avec le gérant de cette dernière.

Réseaux d'égouts et d'épuration

La dépollution des eaux usées est assurée par la station d'épuration de l'AIEE, située à Perroy. Cette installation, partagée - selon une clé -, avec les communes de Bougy-Villars (18.18%), Féchy (34.24%) et Perroy (47.58%), nous assure un rejet dans l'Eau Noire des eaux ayant été traitées avec un rendement de 90%.

L'exercice 2019 laisse des charges nettes à répartir entre les communes de CHF 678'980.30, avec des charges budgétées de CHF 715'700.— pour 2018, ce qui représente une légère diminution des coûts de fonctionnement de 5%.

Une optimisation du fonctionnement de la STEP est assurée par les exploitants, l'utilisation d'un nouveau produit flocculant permet de réduire la teneur d'eau dans les boues résiduelles - ces boues doivent être amenées au centre d'incinération à Vidy. Les investissements dans la modernisation des équipements sont nécessaires pour garantir un bon fonctionnement des installations.

La période automnale de l'année 2019 a été marquée par une pollution au dioxyde de soufre. Ce SO₂ a été amené par les eaux usées à la STEP ; ce gaz a rendu l'atmosphère impropre à la respiration pour les exploitants et autres intervenants dans les locaux qui sont répartis sur quatre étages. De plus, une teneur élevée de « bourbes » dans les eaux usées, lors de la période de vendanges, a rendu la dépollution des eaux quasi impossible à cause du colmatage des bio-filtres.

Une ventilation renforcée provisoire des locaux a été mise en place pour assurer la sécurité des exploitants.

Cette installation de ventilation sera aménagée de façon définitive lors des travaux de modification des ouvrages d'entrée de la STEP.

SDIS Etraz-Région et ORPC du district de Morges

Ces deux organismes sont intégralement délégués à une structure intercommunale qui, à l'aide d'un paiement de franc/hab. des communes du district de Morges et quelques-unes du district de Nyon, gèrent des actions de sécurité et de services publics. Leurs engagements sont certes différents, mais ils sont parfois complémentaires dans des interventions aussi complexes que le renversement d'un camion-citerne sur l'autoroute.

Les avancées technologiques permettent notamment des alarmes et mises sur pieds rapides de soldats équipés du matériel et des véhicules adéquats, tout comme elles permettent d'enregistrer les disponibilités de chacune et chacun et ainsi éviter des attentes et perte de temps en cas d'urgence.

De puissants orages n'ont épargné aucune région ; de la Fête des Vignerons aux habitations privées, en passant par le Bol d'Or sur le lac Léman, les masses d'eau considérables qui se sont abattues sur l'entier du canton entre juin et juillet, ont nécessité plusieurs interventions communes.

Lors d'accidents de la route nécessitant la fermeture de l'autoroute (2 fois en 2019 !), la protection civile a été réquisitionnée pour assumer la tâche de « Pol-Route » afin de permettre aux usagers de se frayer un chemin sur les artères de délestage prévues pour de telles circonstances.

Du côté du SDIS-Etraz Région, le service a été sollicité pour 69 interventions en journée, 38 de nuit et 82 en week-end pour un total de 2'536 heures de mobilisations. Les soldats du feu ont servi pour des opérations toutes aussi louables que spécifiques comme le feu d'un appareil ménager qui nécessite l'évacuation d'une habitation, ou d'un feu dans le séchoir à grains du moulin de La Vaux qui a fait transpirer les pompiers plus de 12 heures ou encore d'une fuite de mazout provenant de la place d'armes de Bière qui a provoqué en plus l'engagement des services cantonaux de la DGE. Il y a aussi le sauvetage d'un perroquet dans les environs du château de Rolle.



Si ces deux organismes sont sensiblement différents, il faut observer qu'ils doivent tous deux faire face, d'année en année, à une érosion des effectifs ce qui va indéniablement provoquer des restructurations.

Statistiquement, côté SDIS Etraz-Région, ce n'est pas moins de 52 démissions qui ont été enregistrées pour 23 recrues engagées dans la formation de base. A signaler que 22 sapeurs ont finalisé leur Ecole de Détachement Principal de Secours (DPS) dont plus de dix proviennent des jeunes sapeurs-pompiers.

Quant à la protection civile, son bataillon a passé de 7 à 5 compagnies, ce qui a engendré le « lissage » des cours de répétition tout en pouvant assumer cinq interventions en faveur de la collectivité pour un total de 3969 jours de service. Du matériel a pu être renouvelé (véhicules, casques, radio Polycom).

Analyse du résultat

L'exercice 2019 laisse finalement apparaître un excédent de produits, après réserves et amortissements, de CHF 2'146.73 qui, compte tenu de la conjoncture, est une année avantageuse pour la commune.

Les rentrées fiscales, certainement exceptionnelles à plusieurs titres, sont à mettre en balance avec les décisions de taxations cantonales qui influencent les résultats et qui, cette année, ont permis d'enregistrer une plus-value non négligeable. Restons attentifs !

Conclusions

Les résultats de cette année 2019 peuvent être qualifiés de bons. La situation générale de la commune reste saine, ce qui permet d'entrevoir de futurs et raisonnables investissements. Gageons que les mois à venir nous permettront de réaliser des projets tout aussi ambitieux que mesurés, dans le respect des deniers publics.

Pour mémoire, plus de 52% des produits de nos comptes sont affectés à la péréquation cantonale et à la facture sociale.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Le Secrétaire 
Andreas Meyer * Katyla Labhard

